

Martinet / Fabrègues

□ Limite communale

Zonage

■ UA / UAnc	■ A
■ UB / UBnc	■ Ap
■ UE	■ Apj
■ 0AU	■ N
■ 1AUB / 1AUBo	■ NI
■ 0AUE	■ Np

Prescriptions

- ▨ Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) - Aléa indifférencié
- ▨ Atlas Départemental des Zones Inondables (ADZI)
- ▨ Périmètre de recul aux abords des cours d'eau (20m)
- ▨ Zone coeur du Parc National des Cévennes
- Monument Historique
- ▨ Périmètre de protection aux abords des Monuments Historiques (500m)
- Risque minier résiduel
- ▨ Emplacement réservé
- Bâtiment pouvant changer de destination
- Linéaire de commerces
- Espace Boisé Classé (sujet)

Secteurs soumis à des règles spécifiques

- ▨ Secteur toiture aspect lauze « TL »
- ▨ Périmètre avec hauteur maximum spécifique

Éléments à protéger au titre des articles L151-19 et/ou L151-23 du Code de l'Urbanisme

- Patrimoine bâti protégé**
- Édifice remarquable
 - Construction et aménagement vernaculaire (pont, ruchers-troncs, menhirs, etc.)
 - Chaînage ornementé
 - Ouvrage hydraulique (béal, trincat, etc.)
 - Voie et draille
- Élément de végétation protégé**
- ▨ Ensemble boisé
 - ▨ Bosquet ou alignement d'arbre
 - Ripisylves
 - Sujet remarquable
 - ▨ Prairies maigres de fauche ou habitats de milieux ouverts
 - Zone humide

